

Pour le paiement de votre facture

Paielement chez un buraliste agréé en carte bleue ou espèces jusqu'à 300 euros



Pour les factures/avis des sommes à payer munis d'un QR Code

à Tullins :

**TABAC AVANT PROPOS 108 boulevard Michel PERRET
MAISON DE LA PRESSE 4 place Docteur VALOIS**



Pour trouver votre buraliste, flashez le QR Code ci-contre :

Autres moyens de Paiement

- le **paiement par internet**, par carte bancaire ou par prélèvement, en vous connectant sur <http://www.ch-tullins.fr> ou sur www.payfip.gouv.fr
- le **paiement par virement bancaire** sur le compte Banque de France (BDF) de la Trésorerie hospitalière Sud-Isère IBAN :FR76 3000 1004 19C3 8100 0000 041 en rappelant obligatoirement les références du titre portées en haut à droite de l'avis
- le **paiement par chèque** accompagné du talon de paiement de l'avis des sommes à payer
- le **paiement par carte bleue** en appelant la Trésorerie Hospitalière Sud Isère
-

Pour toute autre information relative à votre paiement

A compte du 1^{er} Janvier 2023

**Vous pouvez prendre contact avec la TRESORERIE HOSPITALIERE SUD ISERE
Boulevard de la CHANTOURNE - BP 33
38701 LA TRONCHE Cedex**

Jours et horaires de permanence
téléphonique :
Lundi-Mardi et Jeudi
8H30 - 12H00 et 13H00 - 15H30



t038020@dgfip.finances.gouv.fr



04 76 42 92 22

Si vous avez des **difficultés pour payer** les sommes dues, contactez la Trésorerie Hospitalière Sud-Isère par mail ou par courrier en joignant votre avis des sommes à payer et des justificatifs de vos revenus.

Pour toutes autres questions (renseignements sur le décompte ou la mise à votre charge des sommes dues) merci de vous adresser au centre hospitalier (bureau des entrées)